

## Avant-propos du Secrétaire général de l'OCDE

**O**n assiste depuis quelque temps à une accumulation de nouvelles préoccupantes concernant l'économie mondiale. La crise financière est la pire que le monde ait connu depuis la Grande dépression et trouver des moyens d'en sortir représente un des plus grands défis que nous ayons eu à affronter ces dernières décennies. Cet épisode nous met devant de dures réalités, dont la première est que, pour apporter une solution à la crise, nos dirigeants n'ont d'autre choix que de collaborer. En sa qualité de plaque tournante pour le dialogue sur les problèmes mondiaux, une OCDE renouvelée, plus plurielle et plus pertinente, contribue à ébaucher la voie à suivre. Les temps sont incertains, mais notre détermination ne mollira pas.

La crise ne pourra être réglée par des doses accrues des remèdes traditionnels. De nouvelles approches et de nouveaux dispositifs institutionnels nous sont indispensables pour nous permettre de générer des réponses réellement globales et pluridisciplinaires. Comme le faisait observer John Maynard Keynes à son époque, elle aussi marquée de turbulences : « Quand les faits changent, je change d'avis. Et vous ? »

Une des grandes différences entre la crise actuelle et celles qui l'ont précédée est qu'elle touche le monde entier. Elle est survenue en une ère caractérisée par une extraordinaire interdépendance ; ses conséquences s'étendent à l'ensemble de la planète de sorte que les solutions doivent, elles aussi, avoir une portée mondiale.

L'OCDE s'emploie actuellement à concevoir un plan d'action intégré pour aider à contrer la crise et à se saisir de l'occasion pour construire un monde meilleur. Cela dit, si la crise économique en cours exige des décisions difficiles sur le plan intérieur, elle ne doit pas détourner notre attention des autres graves problèmes structurels auxquels nous sommes confrontés. C'est sur ce point que les travaux du CAD apportent, et continueront d'apporter, une contribution essentielle.

Il est capital qu'au milieu de la tempête nous ne perdions pas le sens de l'orientation, que nous ne relâchions pas nos efforts pour vaincre les périls que représentent la pauvreté, l'inégalité et le changement climatique, que nous tenions nos promesses d'accroissement de l'aide au développement, de maintien de systèmes mondiaux ouverts d'échange et d'investissement et de développement d'énergies propres qui préserveront notre environnement. L'OCDE a instamment appelé les chefs d'État à veiller à ce que les apports d'aide conservent un niveau suffisant pour que soient honorés les engagements souscrits à Gleneagles et à d'autres occasions. Le 24 novembre, les donateurs membres du CAD ont adhéré à une Déclaration sur la politique d'aide, en vertu de laquelle ils conviennent de maintenir les apports d'aide à des niveaux compatibles avec ces engagements.

La crise actuelle met largement en évidence notre vulnérabilité et notre interdépendance, mais elle témoigne aussi d'une extraordinaire capacité de coopération entre les nations pour trouver un terrain d'entente et des solutions qui recueillent l'assentiment de tous. En atteste plus que tout autre chose le programme d'action à l'appui de l'efficacité de l'aide, vaste initiative internationale placée sous les auspices du CAD.

Au troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qu'ont accueilli, à Accra (du 2 au 4 septembre 2008), les autorités du Ghana, l'OCDE et la Banque mondiale, une alliance sans précédent s'est formée entre les partenaires au développement pour prendre les audacieuses mesures indispensables afin d'améliorer les résultats produits par l'aide pour les 1.4 milliard de personnes qui vivent encore dans l'extrême pauvreté. L'aide n'est efficace que si elle donne à tous les mêmes chances de réussir. C'est pourquoi ce sont les pauvres qui ont le plus à gagner à une plus grande égalité des revenus et des chances, à l'intérieur de chaque pays et entre les nations.

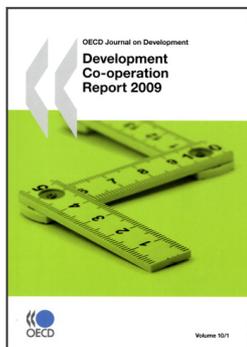
Les participants au Forum ont signé le Programme d'action Accra, feuille de route vers une aide plus efficace, qui implique des changements radicaux pour les donateurs comme pour les pays en développement. C'est l'instrument qui conduira l'industrie de l'aide vers le nouveau modèle proposé dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, adoptée en mars 2005.

La détermination des actions préconisées dans cette feuille de route a donné lieu à de vastes consultations, auxquelles ont participé les pays en développement, les principales instances multilatérales, tous les pays donateurs membres de l'OCDE, des centaines d'organisations de la société civile du monde entier et d'autres apporteurs d'aide au développement encore. Dès le début du processus, les pays en développement ont posé leurs priorités, et les mesures composant le Programme d'action d'Accra visent à répondre à leurs principales préoccupations. Le CAD apporte une contribution essentielle, dans divers domaines capitaux – prévisibilité, déliement et répartition des tâches, notamment – pour la mise en œuvre du programme d'action à l'appui de l'efficacité de l'aide.

Les analyses fournies dans le présent Rapport sont la preuve du rôle central joué par le CAD. Elles sont une source d'informations fondamentales qui nous permettront d'étayer les difficiles décisions qui nous attendent, et nous donneront la volonté et la capacité – en dépit des défis qui se profilent – d'honorer nos engagements à l'égard des plus démunis.

Angel Gurría  
Secrétaire général  
OCDE





Extrait de :  
**Development Co-operation Report 2009**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/dcr-2009-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Gurría, Angel (2009), « Avant-propos du Secrétaire général de l'OCDE », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2009-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).